

Un bilan de mi-mandat positif pour le conseil municipal de Magog

Magog, le 7 novembre 2023 – La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, a profité de la plus récente séance publique pour dresser le bilan de mi-mandat du conseil municipal. M^{me} Pelletier affirme que les élus ont réussi à trouver le juste équilibre entre la poursuite des grands projets et la mise en place d'actions concrètes pour répondre aux enjeux qui touchent la population magogoise. Une vidéo dans laquelle la mairesse livre ce bilan est disponible [sur le site Internet](#) de la Ville de Magog.

« C'est grâce au travail d'équipe que nous pouvons livrer un bilan si riche en réalisations après seulement deux ans. Je le partage au nom de l'ensemble du conseil municipal. Je tiens à les remercier pour tout le travail accompli et à souligner à quel point ils ont les intérêts de la population à cœur. Nous avons également la chance d'être appuyés par une équipe d'employés engagés, motivés et dédiés sans qui l'offre de tous ces services serait impossible. »

2021-2022 | Appropriation et planification

« Les premières années nous ont permis d'apprendre à nous connaître, de développer une dynamique alliant plaisir et travail, puis d'identifier et de planifier nos priorités au bénéfice de la population. Je suis fière de notre conseil municipal qui ne cesse de démontrer qu'il a le développement de notre ville à cœur. »

2022-2023 | Des réalisations concrètes axées sur les besoins de la communauté

« Nous sommes intervenus dans des sphères d'activités très variées pour répondre aux besoins d'un maximum de citoyens. Ce qui me rend particulièrement fière, c'est que les priorités définies par le conseil municipal s'articulent autour de réels enjeux magogois. Ils représentent des avancées concrètes dans différents champs d'intervention. »

Accès au logement

Des décisions importantes ont été prises en matière d'accès au logement. La Ville de Magog a récemment adopté sa première Politique d'habitation. Elle prévoit des actions pour attirer les jeunes familles, stimuler la création de logements abordables, sociaux et familiaux ainsi qu'encourager la densification intelligente du territoire. Le conseil municipal souhaite prendre un virage réfléchi pour répondre à la demande de



logements en cessant l'étalement urbain. En ce sens, il a déjà entamé des processus d'adoption de nouveaux règlements qui lui permettront d'atteindre ses objectifs.

Transport actif

L'adoption du premier Plan directeur de transport actif a permis à la Ville de prendre un virage pour encourager les citoyens à délaisser la voiture pour se déplacer activement, à pied ou à vélo par exemple. Déjà, les aménagements des nouveaux projets sont planifiés pour suivre les orientations du Plan. Des améliorations sont également amorcées sur certains tronçons névralgiques du territoire, comme le chemin Southière. Des actions ont été posées pour assurer un partage sécuritaire de la route, particulièrement pour les cyclistes et les jeunes piétons. Récemment, la vitesse de circulation a été réduite à 30 km/h dans les zones scolaires et aux abords de 18 parcs.

Environnement

La protection de l'environnement est une priorité pour les élus. Plusieurs actions pour préserver les atouts naturels de Magog, maintenir la qualité de vie des citoyens, faire face aux changements climatiques et assurer une pérennité des ressources naturelles ont été mises en place ou sont en cours de réalisation. Parmi celles-ci, notons les travaux de transformation de l'Espace Saint-Luc en îlot de fraîcheur, l'élaboration d'une stratégie de conservation des milieux naturels, la réflexion sur la première Politique de l'arbre et le dépôt d'une demande de désignation du Marais de la Rivière-aux-Cerises en tant que réserve naturelle. Le conseil municipal s'est également engagé, par voie de résolution, à soutenir des projets de protection en matière de biodiversité afin d'atteindre la cible de 30% de protection du territoire d'ici 2030. »

Planification du territoire

Le vaste exercice de refonte réglementaire est l'un des projets phares qui a été priorisé par les membres du conseil municipal. L'objectif est que Magog se dote d'une vision cohérente de son développement. Dans les deux dernières années, les exercices de consultation ont été multipliés pour assurer une refonte complète des règlements, normes et critères d'évaluation encadrant les constructions et l'usage des bâtiments et des terrains sur le territoire. Cette refonte est réalisée en tenant compte des enjeux actuels et futurs qui touchent, entre autres, la densification du territoire, la protection de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine.

Participation citoyenne



Près de vingt exercices de participation citoyenne ont été organisés depuis 2022. La Ville de Magog poursuit ses objectifs d’informer en amont, de consulter ou d’impliquer les citoyens lors de différents projets. Les discussions et les commentaires entendus ont permis d’enrichir les réflexions du conseil municipal, d’aider les élus dans la prise de décision et, au besoin, de demander des modifications sur des projets en tenant compte des préoccupations citoyennes. Pensons, entre autres, à la vision de développement du centre-ville, aux différents sondages pour guider l’élaboration des plans d’action, à la séance d’information concernant des projets de construction près de l’intersection des rues Principale et Merry et à la consultation concernant le projet de sauna flottant.

Hébergement touristique

À l’écoute de la population, les élus de la Ville de Magog ont encadré la location à court terme dans les résidences principales. Un processus de modification réglementaire a permis de limiter l’hébergement touristique à certaines zones du territoire, incluant le centre-ville. En agissant de la sorte, les élus considèrent avoir trouvé le juste équilibre puisqu’ils répondent à la fois aux besoins des citoyens et des visiteurs.

Développement économique

Pour stimuler la communauté des affaires et définir une vision avant-gardiste du développement économique pour Magog, un premier forum économique a été organisé à l’automne 2022. Suivant cet événement, un plan d’action a été déposé à l’été 2023. Sept orientations regroupées sous les thématiques des transitions écologiques, énergétiques et numériques guident maintenant le développement des créneaux économiques pour faire rayonner notre ville. Ce travail est fait en étroite collaboration avec des acteurs économiques importants, comme la MRC de Memphrémagog et Magog Technopole. Les élus travaillent également à planifier le prolongement du boulevard Poirier pour accueillir de nouvelles entreprises.

Patrimoine

L’histoire entourant le développement de Magog et le cachet architectural de certains secteurs sont importants pour la population et pour les élus. Pour les préserver et les mettre en valeur, différentes actions ont été mises en place. Un nouveau programme d’aide à la restauration patrimoniale a vu le jour en 2022 pour aider certains propriétaires dans leurs travaux extérieurs de restauration et de préservation. Un Plan d’implantation et d’intégration architecturale a été adopté au centre-ville. Il assure une cohérence avec les bâtiments existants et la préservation du cachet du secteur lors



des projets de construction ou de rénovation. Un plan particulier d'urbanisme pour assurer le développement harmonieux et cohérent du quartier des Tisserands avec le passé qu'il évoque est également en cours d'élaboration.

Culture

Dans la sphère culturelle, il est important pour les élus de continuer d'offrir une programmation culturelle riche et variée. Dans les deux dernières années, des efforts ont été déployés pour trouver des façons originales d'intégrer l'art et la culture dans le paysage et le quotidien des Magogois. Pensons aux œuvres d'art éphémères en plein air qui sont installées sur le territoire lors de la période estivale et au parcours littéraire dans le parc de la Baie-de-Magog. Notons aussi l'œuvre monumentale du sculpteur et peintre André Desjardins, elle aussi située dans le parc de la Baie-de-Magog, qui appartient maintenant aux Magogois grâce au don d'un généreux mécène.

2023-2025 | Les priorités jusqu'à la fin du mandat

Plusieurs projets font partie de la liste des priorités à réaliser d'ici à la fin du mandat du conseil municipal. Parmi ceux-ci, notons la réalisation d'un nouvel exercice de **planification stratégique** pour les années 2024 à 2030. Ce projet permettra de prendre les meilleures décisions pour assurer un développement de la ville qui répond aux besoins et aux aspirations de la communauté. Les élus souhaitent également voir les choses évoluer sur le **site de la friche industrielle des Tisserands**. En ce sens, des discussions ont lieu entre la Ville et les promoteurs. D'ici à 2025, le **plan d'action pour la Politique familles et aînés** sera redéfini. En ce qui concerne le développement du territoire, le conseil municipal compte débiter la mise en œuvre de son **nouveau plan d'urbanisme** en favorisant la densification intelligente du territoire ainsi que la protection de milieux naturels d'importance. Les travaux de centralisation du traitement des eaux usées seront également terminés, ce qui permettra **la relance du développement résidentiel dans le secteur Omerville**. Le projet de l'**Aréna Memphrémagog**, géré par un OBNL, continuera d'avancer. D'ici à 2025, les citoyens pourront profiter de **quatre parcs revampés ou nouvellement aménagés** : l'Espace Saint-Luc, le parc Maurice-Théroux, la plage des Cantons et le « skatepark » à la pointe Merry.

« Je considère que nous avons accompli des réalisations marquantes dans les deux dernières années. Je souhaite remercier les citoyens de nous faire confiance. Merci d'être compréhensifs envers nos décisions qui ne peuvent pas toujours faire l'unanimité. Je peux vous assurer que vous avez un conseil municipal qui place le



bénéfice de la communauté au centre de ses décisions. Nous continuerons à consacrer nos efforts pour l'amélioration de notre milieu de vie. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

